

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6347 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

ACTINIUM

N° SIREN : 799384359

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

LIEUX DE TRAVAIL / Air
WORKPLACES / AIR

réalisées par / *performed by :***ACTINIUM**

58 RTE DE SAINT JULIEN L'ARS
86800 SEVRES-ANXAUMONT

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/09/2021**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

Stéphane BOIVIN

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6347 Rév 3.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6347 [Rév 3](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-6347 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ACTINIUM
58 RTE DE SAINT JULIEN L'ARS
86800 SEVRES-ANXAUMONT

Dans son unité :

- **ACTINIUM**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : ACTINIUM

L'accréditation porte sur :

- **Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)**

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Elaboration de la stratégie de prélèvement en vue d'établir le diagnostic de respect ou de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP 8 heures ou court terme)	Réalisation d'une visite préalable (identification des agents chimiques présents et description des postes de travail concernés) Constitution des groupes d'exposition homogène (GEH) Détermination du nombre de travailleurs à instrumenter Sélection des méthodes de mesure à mettre en œuvre	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles** NF X 43-298
Air des lieux de travail	Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement de la valeur limite d'exposition professionnelle (8h ou court terme)	Exploitation des concentrations mesurées Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement des VLEP 8 heures et court terme	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles** NF X 43-298

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Acides et sels d'acides inorganiques sous forme gazeuse et d'aérosols	Acide bromhydrique	10035-10-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz imprégné de carbonate de sodium ou filtre PTFE)	MétroPol M-53
		Acide chlorhydrique	7647-01-0		
		Acide nitrique	7697-37-2		
		Acide phosphorique	7664-38-2		
		Acide sulfurique	7664-93-9		
		Fluorure d'hydrogène	7664-39-3		
Air des lieux de travail	Acides organiques	Acide acétique	64-19-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz imprégné de carbonate de sodium)	MétroPol M-321
		Acide acrylique	79-10-7		MétroPol M-327
		Acide formique	64-18-6		MétroPol M-326
		Acide oxalique	144-62-7		MétroPol M-329
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières de bois <i>(selon l'arrêté du 20 décembre 2004 relatif à la méthode de mesure pour le contrôle du respect des concentrations en poussières de bois dans l'atmosphère des lieux de travail)</i>	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction collectée	NF X 43-257
Air des lieux de travail	Aérosols	Fibres céramiques réfractaires <i>(selon l'arrêté du 30 mai 2018 relatif aux conditions de mesurage à des fins de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle relative aux fibres céramiques réfractaires)</i>	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-269 (2017)**
Air des lieux de	Aérosols	Poussières non spécifiques alvéolaires	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante de la fraction	NF X 43-259

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
travail				alvéolaire Méthode de séparation par cyclone 10mm	
		Poussières non spécifiques alvéolaires	/	Prélèvement par pompage sur mousse de la fraction alvéolaire Méthode de la coupelle rotative	NF X 43-262
		Poussières non spécifiques inhalables	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-257
		Poussières non spécifiques inhalables	/	Prélèvement par pompage sur mousse de la fraction alvéolaire Méthode de la coupelle rotative	NF X 43-262
Air des lieux de travail	Alcanes	Cyclohexane	110-82-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		n-Heptane	142-82-5		
		n-Hexane	110-54-3		
		Pentane	109-66-0		
Air des lieux de travail	Alcools	Méthanol	67-56-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		2-Méthoxyméthyléthoxy-propanol	34590-94-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	
Air des lieux de travail	Alcools aromatiques	Phénol	108-95-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Résorcinol	108-46-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (XAD7)	
Air des lieux de travail	Aldéhydes	Formaldéhyde	50-00-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de DNPH)	NF X 43-264
Air des lieux de travail	Amides	N,N-Diméthylacétamide	127-19-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (XAD7)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		N,N-Diméthylformamide	68-12-2		
Air des lieux de travail	Amines	Diméthylamine	124-40-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Morpholine	110-91-8		
		Triéthylamine	121-44-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (tamis moléculaire imprégné d'acide sulfurique)	
Air des lieux de travail	Amines aliphatiques	Diéthylamine	109-89-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Ethylamine	75-04-7		
Air des lieux de travail	Anions minéraux	Fluorures (inorganiques)	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz imprégné de carbonate de sodium ou filtre PTFE)	MétoPol M-53
Air des lieux de travail	Autres composés inorganiques	Phosphine	7803-51-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz de carbonate de sodium) puis sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz imprégné de nitrate d'argent)	MétoPol M-134
Air des lieux de	Azides	Azide de sodium	26628-22-8	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de	OSHA ID-211

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
travail				quartz) puis sur tube à adsorption (gel de silice imprégné de soude)	
Air des lieux de travail	Cétone	Butanone	78-93-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (carboxen 1000)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Cyclohexanone	108-94-1		
		Acétone	67-64-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	
		Heptane-2-one	110-43-0		
		4-Méthylpentane-2-one	108-10-1		
		Heptane-3-one	106-35-4		
				NF X 43-267 NIOSH 1301	
Air des lieux de travail	Composés basiques	Ammoniac anhydre	7664-41-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz imprégné d'acide sulfurique)	MétroPol M-13
Air des lieux de travail	Composés soufrés	Disulfure de carbone	75-15-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (Carboxen 1000)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Sulfure d'hydrogène	7783-06-4	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en cellulose imprégné d'actétate de cadmium et glycérol)	MétroPol M-184
Air des lieux de travail	Composés soufrés	Dioxyde de soufre	7446-09-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz imprégné d'hydroxyde de potassium)	MétroPol M-151
Air des lieux de travail	Esters	Acétate de 1-méthylbutyle	626-38-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Acétate d'éthyle	141-78-6		
		Acétate d'isobutyle	110-19-0		
		Acétate d'isopropyle	108-21-4		
		Acétate de n-Butyle	123-86-4		
		Acrylate d'éthyle	140-88-5		
		Acrylate de méthyle	96-33-3		
		Méthacrylate de méthyle	80-62-6		
		Acétate de pentyle	628-63-7		
		Acétate d'isopentyle	123-92-2		
		Acétate de vinyl	108-05-4		
Air des lieux de travail	Ethanolamines	2-Aminoéthanol	141-43-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (alumine)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
Air des lieux de travail	Ethers	1,4-Dioxane	123-91-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NIOSH 1602
		Oxyde de diéthyle	60-29-7		NF X 43-267 NIOSH 1610
		Oxyde tert-butyle et de méthyle	1634-04-4		Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Tétrahydrofurane	109-99-9		
Air des lieux de	Ethers de glycol	Acétate de 2-éthoxyéthyle	111-15-9	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 MétroPol M-143

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
travail		Acétate de 2-méthoxyéthyle	110-49-6		NF X 43-267 MétroPol M-140
Air des lieux de travail	Ethers de glycol	2-Ethoxyéthanol	110-80-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Métropol M-141
		2-Méthoxyéthanol	109-86-4		NF X 43-267 MétroPol M-139
		Acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2		Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle.	108-65-6		
		2-Butoxyéthanol	111-76-2		
		2-2Butoxyéthoxyéthanol	112-34-5		
		1-Méthoxypropane-2-ol	107-98-2		
Air des lieux de travail	Glycol	Ethylène Glycol	107-21-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (XAD7)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
Air des lieux de travail	Hydrocarbures	1,3-Butadiène	106-99-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aliphatiques halogénés	Chloroforme	67-66-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Chlorure de vinyle monomère	75-01-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		1,1-Dichloroéthane	75-34-3		
		Tétrachloroéthylène	127-18-4		
		1,1,1-Trichloroéthane	71-55-6		NF X 43-267 MétroPol M-409
	Dichlorométhane	75-09-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (Carboxen 564)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***	

LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	Benzène	71-43-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		Cumène	98-82-8		
		Ethylbenzène	100-41-4		
		m-xylène	108-38-3		
		o-xylène	95-47-6		
		p-xylène	106-42-3		
		Styrène	100-42-5		
		Toluène	108-88-3		
		1,2,3-Triméthylbenzène	526-73-8		
		1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6		
		1,3,5-Triméthylbenzène (mésitylène)	108-67-8		
		Xylène : mélange d'isomères	1330-20-7		
	Chlorobenzène	108-90-7		NF X 43-267 MétroPol M-33	
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	1,2,4-Trichlorobenzène	120-82-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (XAD2)	NF X 43-267 MétroPol M-331
Air des lieux de travail	Hydrocarbures aromatiques monocycliques halogénés	1,2-Dichlorobenzène	95-50-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (XAD2)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
		1,4-Dichlorobenzène	106-46-7		
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Aluminium	7429-90-5	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz)	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Argent métallique	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz)	NF X 43-257 MétroPol M-122
		Argent (composés solubles en Ag)			
		Cadmium			
		Cuivre			
		Fer			
		Nickel			
		Titane			
		Vanadium			
	Chrome, composés de chrome inorganiques				

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage – Prélèvement					
<i>Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Plomb métallique et ses composés	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz)	NF X 43-257 MétroPol M-122
		Manganèse		Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz)	NF X 43-257 MétroPol M-122
				Prélèvement par pompage sur membrane filtrante équipé d'un cyclone	NF X 43-259
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes	Zinc	7440-66-6	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz)	NF X 43-257 MétroPol M-122
Air des lieux de travail	Métaux	Chrome hexavalent et ses composés	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre en fibre de quartz imprégné de carbonate de sodium)	MétroPol M-43
		Mercure et composés bivalents		Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (Hydrar)	MétroPol M-114
Air des lieux de travail	Nitriles	Acétonitrile	75-05-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
Air des lieux de travail	Phénol	Bisphénol A	80-05-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante (filtre de verre)	OSHA 1018
Air des lieux de travail	Pyrrolidone	N-méthyle-2-pyrrolidone	872-50-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (XAD7)	Méthode interne TEC-EXP-TU ***
Air des lieux de travail	Silice cristalline	Silice – poussières alvéolaires de quartz	14808-60-7	Prélèvement par pompage sur mousse de la fraction alvéolaire. Méthode de la coupelle rotative	NF X 43-262
		Silice – poussières alvéolaires de cristobalite	14464-46-1		
		Silice – poussières alvéolaires de tridymite	15468-32-3		

** **Portée FIXE** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation.

*** **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/09/2021** Date de fin de validité : **31/08/2026**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Louise CLERC

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6347 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr